



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

## **DÉPÔT D'UN NOUVEAU BREVET DANS LES ALLERGIES ALIMENTAIRES RENFORÇANT LA VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**Paris et Boston, le 18 septembre 2020 – 8h00 CET – La société Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce le dépôt d'une nouvelle demande de brevet autour de sa plateforme technologique Kinoïde® dans le domaine des allergies.**

### **La nécessité d'une nouvelle approche thérapeutique dans le traitement des allergies**

La prévalence des maladies allergiques a considérablement augmenté au cours des dernières années, en particulier dans les pays industrialisés, avec plus de 30% des enfants souffrant d'allergies. La manifestation clinique la plus dramatique de l'allergie est l'anaphylaxie, une réaction systémique aiguë et potentiellement mortelle. L'immunoglobuline E (IgE) joue un rôle central dans la médiation des réactions allergiques et de l'anaphylaxie.

La plupart des traitements contre les allergies sont symptomatiques (principalement des antihistaminiques et des corticostéroïdes). Ces dernières années, plusieurs anticorps monoclonaux ont été développés pour le traitement des allergies, comme l'omalizumab ou le ligelizumab, des anticorps anti-IgE humanisé, dont l'utilisation est limitée en premier lieu par le coût élevé, la nécessité de réaliser des injections répétées et des effets indésirables. Par conséquent, alors que les IgE sont des cibles thérapeutiques prometteuses pour le traitement des allergies et de l'anaphylaxie, il est clairement nécessaire d'améliorer les stratégies actuelles de blocage des IgE, afin d'obtenir des effets thérapeutiques à long terme.

### **Les Kinoïdes, une nouvelle stratégie prometteuse**

Les vaccins conjugués thérapeutiques appelés Kinoïdes sont utilisés dans une stratégie d'immunisation active pour induire des anticorps neutralisants contre une cible anormalement surproduite, afin de ramener les niveaux cibles au niveau de base.

Néovacs vient de déposer, avec les équipes Inserm des Drs Laurent Reber (INSERM U1043) et Pierre Bruhns (INSERM U1222), une nouvelle demande de brevet issu de sa technologie Kinoïde portant sur un « produit immunogène comprenant un fragment d'IgE pour le traitement des troubles inflammatoires à médiation d'IgE ».

L'invention ainsi protégée concerne un vaccin thérapeutique et son utilisation pour traiter des troubles associés à une expression d'IgE aberrantes, en particulier des allergies à médiation IgE telles que les allergies alimentaires, les réponses au venin et la survenue de chocs anaphylactiques. Ce vaccin pourrait, à terme, être utilisé chez des sujets sensibles à tout type d'allergène et compléterait l'utilisation des produits Kinoïdes, notamment les Kinoïdes IL-4 et IL-13, déjà brevetés par Néovacs avec les mêmes partenaires académiques.

Pour Hugo Brugière, PDG de Néovacs : « *Ce dépôt de brevet est la parfaite illustration de la puissance de la plateforme technologique développée par Néovacs et la preuve que nous avons eu raison, alors que nous étions les seuls, de croire dans son potentiel. Quatre mois jour pour jour après notre reprise en main de la société, ce nouveau dépôt prouve que les équipes sont plus que jamais au travail, que ce soient les talents de Néovacs ou le formidable réseau académique d'excellence de nos partenaires. Je suis très fier de pouvoir à nouveau créer de la valeur pour les actionnaires de Néovacs.* »

## **À PROPOS DE NÉOVACS**

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN $\alpha$  Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13<sup>ème</sup> congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ  
Relations Presse financière  
[nbouchez@actus.fr](mailto:nbouchez@actus.fr)  
01 53 67 36 74